



Conflans-sainte-honorine, vendredi 12 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/05564

Pris en application :

**Stationnement (Autorisation temporaire
stationnement unités de croisière à couple)****SEINE AVAL - COMMUNE DE COURBEVOIE - DU PK. 20,075
AU PK. 20,225****Appel à la vigilance (Présence ponctuelle de paquebots
fluviaux à couple) (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 18/07/2024 à 08:00 au 27/07/2024 à 18:00**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 20,075 (Quai de stationnement rive gauche) et pk 20,225 - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que pendant la période du jeudi 18 juillet jusqu'au samedi 27 juillet 2024, le stationnement à couple pour les paquebots fluviaux (avec engagement du chenal sur une largeur de 6 mètres) est exceptionnellement autorisé au niveau du quai de stationnement de Courbevoie, en rive gauche, du PK 20,075 au PK 20,225.

Pendant cette période, les **paquebots devront obligatoirement laisser leur AIS activé et mettre en place une signalisation de nuit adaptée.**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance dans cette zone pendant cette période.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

28/07/2024

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Vincent MOREL